

Vendredi 9 avril 2021

Communiqué de presse de Patrick Kanner

Président du groupe socialiste, Ecologiste et Républicain du Sénat

Manipulation des données sanitaires : le gouvernement doit s'expliquer !

Est-ce que le Gouvernement et le Président de la République manipulent les données sanitaires présentées devant les parlementaires ?

Si l'on en croit l'enquête que vient de rendre publique Médiapart, on est en droit de se poser la question.

Le Gouvernement avait mis en place un comité de liaison parlementaire supposé être un lieu d'information, d'échanges et de discussions sur la crise sanitaire en France et sur les hypothèses de travail du Gouvernement.

Lorsque nous avons été convoqués pour la réunion du 28 janvier dernier autour du Premier ministre, j'avais demandé par écrit, avec Valérie Rabault, présidente du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, à ce que nous soit communiqué au préalable les modèles épidémiologiques et l'ensemble des données et rapports dont disposait le Gouvernement pour appuyer son analyse de la situation. Évidemment, rien n'a été fait. Et ce n'est que le 24 février que sera rendue publique la note du conseil scientifique qui préconisait un confinement de quatre semaines.

Nous apprenons aujourd'hui, par l'entremise de Médiapart, qu'une partie des données qui nous ont été présentées le 28 janvier dernier avaient été retouchées, manipulées, voire tronquées....

Quelques jours plus tard, le Président de la République faisait le pari du « trou de souris » et décidait de ne pas reconfiner, sans aucune concertation, dans le secret du conseil de défense.

Faut-il y voir une opération d'instrumentalisation des présidents des groupes parlementaires ? Est-ce une nouvelle illustration du mépris dans lequel est tenu le Parlement depuis 4 ans ? Est-ce la manifestation d'un Gouvernement qui pense pouvoir s'arranger avec la vérité, et avec l'honnêteté élémentaire que suppose un débat démocratique et contradictoire ?

Je demande donc au Premier ministre de faire toute la lumière sur ces accusations particulièrement graves, et de donner dans les meilleurs délais des explications à l'Assemblée nationale et au Sénat sur les manipulations des données communiquées le 28 janvier dernier devant le comité de liaison parlementaire.